



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)



*Sainte-Luce, une communauté unie et épanouie,  
fière de ses multiples richesses  
où la mer et la terre se marient en offrant  
une qualité de vie exceptionnelle.*

Sainte-Luce, le 4 mars 2020

Aux membres du conseil municipal de Sainte-Luce

### AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqués par le soussigné, conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec, à une séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra mardi le 10 mars 2020 à 20 h, au 59, rue Saint-André. L'ordre du jour sera le suivant :

### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Présentation d'une demande dans le cadre du programme PM 150 de la MRC de La Mitis
- 4- Avis de motion de la présentation du règlement R-2020-287, concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux
- 5- Période de questions
- 6- Fermeture de la séance

Jean Robidoux  
Directeur général et secrétaire-trésorier

1, rue Langlois, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0 • Téléphone : 418 739-4317 • Télécopieur : 418 775-4888  
Courriel : sainte-luce@sainteluce.ca • www.sainteluce.ca



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Province de Québec  
MRC de La Mitis  
Municipalité de Sainte-Luce

Séance extraordinaire des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances, le mardi 10 mars 2020, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de la maire, madame Maïté Blanchette Vézina, les conseillers Gaston Rioux, Roch Vézina, Stéphanie Gaudreault, Karine Ayotte, Micheline Barriault, Rémi-Jocelyn Côté. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean Robidoux est également présent.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'aide au programme PM-150 de la MRC de La Mitis pour l'acquisition du terrain désigné comme étant le lot 3 689 143
4. Avis de motion de la présentation du règlement R-2020-287, concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux
5. Période de questions
6. Fermeture de la séance

#### 1. Ouverture de la séance

La maire, madame Maïté Blanchette Vézina procède à l'ouverture de la séance.

2020-03-074

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Micheline Barriault, appuyé par madame Stéphanie Gaudreault et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

2020-03-075

#### 3. Demande d'aide au programme PM-150 de la MRC de La Mitis pour l'acquisition du terrain désigné comme étant le lot 3 689 143

**CONSIDÉRANT** le projet de camping municipal qui, s'il se concrétise, nécessite l'acquisition du terrain désigné comme étant le lot 3 689 143, cadastre du Québec, circonscription foncière de Rimouski (ci-après le « Terrain ») ;

**CONSIDÉRANT** la grande possibilité de voir ce Terrain être vendu avant la mise en place du projet de camping municipal ce qui porterait atteinte à la viabilité financière dudit projet ;

**CONSIDÉRANT** la valeur du terrain et la possibilité très élevée de le revendre si le projet de camping municipal ne se concrétise pas ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de camping municipal en est un de développement et qu'il s'inscrit directement dans la politique du PM-150 de la MRC de La Mitis ;

**CONSIDÉRANT QUE** des sommes restent disponibles pour la municipalité de Sainte-Luce dans le programme PM-150 ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par madame Micheline Barriault, appuyé par monsieur Roch Vézina et unanimement résolu de faire une demande d'un montant de 45 000 \$ au programme PM-150 de la MRC de La Mitis pour ainsi procéder à l'acquisition du Terrain.

2020-03-076

**4. Avis de motion de la présentation du règlement R-2020-287, concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux**

Avis de motion est donné par monsieur Roch Vézina, à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil un règlement portant le numéro R-2020-287 concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux, sera présenté.

**5. Période de questions**

Aucune question n'a été posée.

2020-03-077

**6. Fermeture de la séance**

Il est proposé par madame Stéphanie Gaudreault, appuyé par madame Micheline Barriault et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est levée.

Je, Maïté Blanchette Vézina, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maïté Blanchette Vézina  
Maire

Maïté Blanchette Vézina  
Maire

Jean Robidoux  
Directeur général et sec.-trésorier